

## **DECISION**

Je soussigné, Philippe VASSEUR, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Région Nord Pas de Calais,

- Vu l'article R.711-68 du Code du Commerce,
- Vu le Règlement intérieur, et notamment l'article 8.3,
- Vu la délibération approuvée lors de l'installation de l'Assemblée Générale de la CCI de région Nord Pas de Calais en date du 12 janvier 2011, portant sur les pouvoirs consentis à son Président,

### **Décide :**

Sur proposition du Directeur Général,

De donner délégation à Monsieur Lionel MAIFFRET, Secrétaire Général, en cas d'empêchement de M. Jean-Baptiste TIVOLLE, directeur général, pour signer à compter du 1<sup>er</sup> août 2011, les décisions et actes suivants :

#### 1. Engagements de Dépenses

Dans le cadre des crédits votés au Budget :

- Tout engagement de dépense dans la limite de 20 000 € HT.

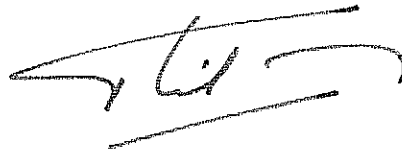
#### 2. Marchés Publics

- Quel que soit le mode de passation des Marchés Publics:
  - Tout envoi d'Avis d'Appel Public à la concurrence aux journaux d'annonces légales et par voie dématérialisée,
  - Tout envoi de dossier de consultation aux entreprises candidates,
  - Toute communication de renseignements complémentaires,
  - Toute lettre de consultation aux candidats admis à remettre une offre,
  - Procès-verbaux d'ouverture des candidatures et des offres
  - Tous marchés dont le montant est inférieur à 20 000 € HT,
  - Courriers de rejet et de motivation de rejet de candidature et d'offres

- Tous les actes concourant à l'exécution des marchés :
  - émissions de bon de commande dans la limite ci-avant précisée,
  - ordres de services de tous marchés,
  - toute mise en demeure en cas de défaillance du co-contractant,
  - toute résiliation du Marché dans les formes et conditions stipulées au Marché avec application éventuelle des sanctions y attachées,

La présente Délégation n'emporte en aucun cas délégation de compétence et s'exerce dans le strict respect des procédures institutionnelles et internes dont le délégataire a parfaitement connaissance. Elle est révocable à tout moment et sans aucune motivation.

Fait à Lille, le 26 juillet 2011,

A handwritten signature in black ink, consisting of several fluid, connected strokes. The signature is positioned above the printed name of the signatory.

**Philippe VASSEUR**